

L'exposé annuel d'automne

Questions et réponses

Nouvelles primes pour encourager les employeurs à embaucher des jeunes et à les maintenir en poste

Questions et réponses

Généralités

1. Qu'est-ce que l'Exposé économique d'automne a annoncé?

L'exposé annuel d'automne a annoncé de nouvelles primes pour les petites entreprises et les petits employeurs afin de les inciter à embaucher des jeunes âgés de 15 à 29 ans et à les maintenir en poste. Le gouvernement investit environ 55 millions de dollars par année pendant deux ans (soit 125 millions de dollars sur trois ans) afin de poursuivre une de ses principales priorités : aider les jeunes à obtenir un emploi et à le garder.

Cette prime sera fournie par l'intermédiaire du réseau Emploi Ontario existant, plus particulièrement grâce aux programmes de Services d'emploi et du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes.

Dans le cadre des Services d'emploi, le gouvernement lancera une nouvelle prime visant l'embauche et le maintien en poste pour soutenir les petits employeurs (de moins de 100 employés). Un petit employeur serait ainsi admissible à une prime d'embauche de 1 000 \$ et à une prime de maintien en poste de 1 000 \$ après six mois, si le jeune est toujours à son emploi.

Dans le cadre du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes, le gouvernement présentera une mesure additionnelle pour inciter tous les employeurs à embaucher des jeunes et à les maintenir en poste. Plus particulièrement, une prime de maintien en poste de 1 000 \$ serait remise aux employeurs après trois mois, et une autre prime de 1 000 \$ suivrait après six mois.

2. Cette prime aura-t-elle un effet sur la planification des activités des Services d'emploi et du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes?

L'annonce de cette prime n'aura pas d'effet sur la date du lancement de la planification des activités d'Emploi Ontario pour 2018-2019 prévue le vendredi 17 novembre. D'autres précisions concernant cette prime vous seront communiquées sur le réseau au cours des prochaines semaines.

3. Quand en saurai-je plus sur cette nouvelle prime?

Plus de renseignements concernant cette nouvelle prime destinée aux employeurs seront divulgués sur le réseau d'Emploi Ontario au cours des prochaines semaines.